https://pierrealainmillet.fr/OCTAPHARMA-le-sang-des-autres-marchandise



OCTAPHARMAâ€¦ le sang des autres marchandisé.

- Lecturesâ€¦ -

Date de mise en ligne : lundi 20 février 2017

Date de parution : 20 février 2017

Copyright © Blog Vénissian de Pierre-Alain Millet - Tous droits réservés

reçu d'un ami dromoisâ€¦

Le 21 février prochain, à 20h50, ARTE diffusera un documentaire sur OCTAPHARMA, firme multinationale produisant des Médicaments Dérivés du Plasma (sanguin), et plus largement sur les modalités de prélèvement du plasma aux USA par les entreprises du « fractionnement ». C'est une dénonciation de l'exploitation honteuse de la misère humaine, un réquisitoire contre le commerce des produits d'origine humaine.

Ce documentaire, déjà diffusé en Suisse le 15/12/16 par la RTS, a été réalisé par une équipe de journalistes suisses menée par Marie MAURISSE et François PILET qui avaient abordé ce sujet en décembre 2014 après l'arrestation, à Paris, de l'ancien premier ministre portugais José Socratès devenu salarié de Octapharma (12000 euros mois) pour corruption, blanchiment, détournement de fonds. Devenu consultant de cette firme, il était semble-il chargé de l'implantation de la multinationale au Brésil. Le documentaire montre la chaîne complète du prélèvement du plasma dans les quartiers en perdition de Cleveland (USA) à la transfusion aux patients.

Un médecin transfuseur et Michel Monseiller Président de la Fédération Française pour le Don de Sang Bénévole (FFDSB) donnent la position française à la fin du documentaire qui dure 50 minutes. Il sera suivi à 21h45 de « Le sang une quête permanente » puis à 22h40 d'un entretien avec Emillie Dubry et François Toujas président de l'EFS.

Il faut préciser qu'Octapharma a obtenu « l'ouverture du marché du plasma thérapeutique »(1) par l'article 71 de la LFSS 2015(2) et va pouvoir concurrencer l'EFS, service public de la transfusion, pour la fourniture de ce produit aux hôpitaux en ce début 2017. Ainsi l'actuel gouvernement aura transformé la fourniture éthique du Plasma en « marché » grâce à la LFSS 2015. On peut craindre, à long terme, une commercialisation généralisée d'autres produits humains, une fois ce précédant crée.

L'UD Drôme des associations pour le Don de sang s'était élevée la 1re contre le projet de loi en manifestant devant la préfecture, à Valence le 10 novembre 2014

Nous invitons à visionner ce documentaire, à transmettre l'info au maximum de vos carnets d'adresses, afin que cette diffusion éclaire le plus grand nombre de citoyens de ces pratiques et qu'en cas de problème sanitaire plus personne ne puisse dire « je ne savais pasâ€¦ ». Penser en particulier aux milieux médicaux hospitaliers(3) que vous pouvez toucher directement ou indirectement .

1) Le plasma est ; utilisé sous deux formes , le « Plasma Thérapeutique » sujet ci dessus ainsi que pour la fabrication de « Médicaments Dérivés du Sang » (MDS) qui traitent 80 pathologies graves, souvent invalidantes, déficits de la coagulation (Hémophilie par ex), déficits immunitaires,troubles pulmonaires, des maladies « auto-immunes », utilisés aussi en soins intensifs. Pour la France, les MDS sont produits de façon éthique par l'établissement public LFB 2) LFSS Loi de Financement de la Sécurité Sociale, votée chaque année par les parlementaires. 3) car ce sont les directions des hôpitaux qui vont négocier avec les représentants de Octapharma une fois les « appels d'offres » lancés.

Copyright © Blog Vénissian de Pierre-Alain Millet